

*Questions orales***LES ASSURANCES****LA DIFFICULTÉ POUR LES MUNICIPALITÉS D'OBTENIR UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ**

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. La ministre sait que par suite des jugements portant sur des millions de dollars rendus récemment par les tribunaux, les compagnies d'assurance refusent d'assurer les municipalités et les commissions scolaires. La ministre accepterait-elle de présenter une mesure visant à plafonner le montant des demandes d'indemnisation afin que toutes les municipalités, la sienne comme la mienne, puissent obtenir la protection qu'on leur refuse depuis le début de l'année?

● (1140)

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, cette question est sûrement préoccupante compte tenu des changements profonds que subit le secteur des assurances. Comme vous le savez, depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons cherché à répondre aux besoins de capital des compagnies d'assurance et à garantir leur solvabilité. Je crois qu'à long terme, c'est la meilleure façon de faire en sorte qu'il y ait toujours des possibilités d'assurance à des coûts raisonnables.

J'ai communiqué avec l'Association canadienne des municipalités et aussi avec d'autres organismes qui ont les mêmes problèmes. Dans un proche avenir nous allons vous faire part de certains énoncés de principes à cet égard.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LES PLUIES ACIDES—LES ÉMANATIONS D'ANHYDRIDE SULFUREUX AUX ÉTATS-UNIS**

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): En l'absence du premier ministre, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle concerne les pluies acides. Les Canadiens ont appris la semaine dernière que les envoyés spéciaux chargés du dossier des pluies acides préconisaient au lieu de mesures concrètes des recherches plus poussées et un programme volontaire qui laisse les industries américaines libres de prendre des mesures correctrices, mettant ainsi la salubrité des lacs, forêts et rivières du Canada à leur merci.

Je voudrais simplement savoir quelle sera la prochaine mesure que le premier ministre prendra pour regagner la confiance des Canadiens dans ce domaine, en s'assurant d'obtenir le contrôle des émanations d'anhydride sulfureux aux États-Unis. Les industries américaines produisent chaque année quelque 26 millions de tonnes de SO₂ qui viennent polluer et détruire notre environnement.

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, lorsqu'un comité important de la Chambre a présenté il y a quatre ou cinq ans, en 1981, un document faisant date sur les pluies acides, le premier ministre de l'époque a refusé de discuter de la question même à la Chambre des

communes, et encore moins à Washington, avec son homologue. De son côté, le président des États-Unis, qui refusait de reconnaître qu'il s'agissait d'un problème important, attribuait en fait les pluies acides simplement à des phénomènes naturels, aux volcans, aux plantes et même aux canards.

Monsieur le Président, depuis la présentation de ce rapport, nous avons réalisé bien des progrès.

Le député demande ce que nous allons faire à compter de maintenant? Les envoyés spéciaux ont recommandé d'avoir recours à des mécanismes à des niveaux élevés, au niveau du cabinet. Ils se sont assurés que la question sera abordée par le Président et le premier ministre lors de conférences au sommet, dans les années à venir, et non pas simplement en mars prochain. Les Américains se sont engagés à consacrer à des fins technologiques 5 milliards de dollars à court terme. En tant que gouvernement, nous entendons donner suite à toutes ces recommandations et même aller plus loin.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Le ministre de l'Environnement élude la question. Est-il disposé à admettre, monsieur le Président, que tout ce qu'on a obtenu jusqu'à maintenant, c'est un retard d'un an, étant donné qu'en 1980 nous devancions au moins ce document du fait de la déclaration d'intention signée par le Canada et les États-Unis?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, à la suite de cette déclaration d'intention signée en août 1980, aucune mesure n'a été prise, notamment durant toute l'année où le député a fait fonction de ministre de l'Environnement.

Des voix: Bravo!

M. McMillan: Je lui demande de me dire, ainsi qu'à la Chambre et aux Canadiens, combien d'argent il a obtenu des Américains au titre de la réduction des pluies acides, au cours de son mandat au portefeuille de l'environnement.

LES POURPARLERS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Sans vouloir me mêler de la querelle à laquelle s'adonnent les deux députés pour savoir ce qui constitue la meilleure affaire pour l'environnement canadien, je voudrais demander au ministre s'il peut dire que le premier ministre ou son gouvernement juge les recommandations du rapport des envoyés inadmissibles. Peut-il dire si, lorsqu'il rencontrera M. Reagan au printemps, le premier ministre poussera le président non pas à accepter purement et simplement les recommandations de ce rapport mais à aller plus loin et à accepter non pas la position de M. Davis mais la position du Canada, c'est-à-dire à juger qu'il faut passer immédiatement à l'action, sans attendre cinq ans?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, si le député me demande si le gouvernement du Canada est entièrement satisfait des progrès que le Canada a réalisés avec les États-Unis sur la question des pluies acides, la réponse est résolument négative.